

Ci-dessous, le cahier de proposition Notez que pour qu'une proposition soit discutée et soumise au vote, une personne doit être dans l'assemblée pour la proposer.

<https://docs.google.com/document/d/1Dtx1pcijZ-AOOIH5VT7psDFf-W2aQyR363crvwaQ9mA/edit>

## 0. Proposition d'ouverture

*Appuyée*

*AU*

### 0.1. Procédures

**Que Esther Paquette s'occupe de l'animation et que Abir Ait soit au secrétariat**

*Appuyée*

*AU*

### 0.2. Proposition de l'ordre du jour soit tel quel , non modifiable :

#### 0.Ouverture

1. Retours sur la grève
2. Grève
3. Varia
4. Fermeture

*Appuyée*

*AU*

## 1. Retours sur la grève

### 1.1. Proposition amenée:

Que l'on tienne une plénière de deux heures sur la grève en sociologie passée et futur

*Appuyée*

*Adopté à majorité*

## 2. Grève

### 2.1. Proposition amenée:

**“Que l’AEESPC-CIRI soit en grève le 21 novembre prochain**

Que les revendications de cette grève soient:

- Contre la répression politique à l’UQAM sous toutes ses formes;
- Contre le comité de discipline et son processus d’expulsions injustes;
- En soutien aux personnes arrêtées le 8 avril 2015 à l’intérieur de l’UQAM dont le procès commence le 21 novembre.

**Que l’AEESPC-CIRI invite ses membres à participer aux activités de grèves, c’est-à-dire: la conférence sur le harcèlement sexuel en matinée, au dîner collectif dans l’Agora, à la manifestation qui y fera suite et à l’Assemblée publique uqamienne contre la dérive autoritaire de l’UQAM en après-midi;**

**Que l’AEESPC-CIRI soit en grève lors de cette journée à l’exception du cours Sociologie du droit (SOC-6204) afin de maximiser la participation à la conférence sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire;**

**Que l’AEESPC-CIRI procède à l’envoi d’un courriel d’information dès ce soir à ses membres.”**

*Appuyée*

- Proposition d’amendement: remplacer

**“Que l’AEESPC-CIRI soit en grève le 21 novembre prochain**

Que les revendications de cette grève soient:

- Contre la répression politique à l’UQAM sous toutes ses formes;
- Contre le comité de discipline et son processus d’expulsions injustes;
- En soutien aux personnes arrêtées le 8 avril 2015 à l’intérieur de l’UQAM dont le procès commence le 21 novembre.

**Que l’AEESPC-CIRI invite ses membres à participer aux activités de grèves, c’est-à-dire: la conférence sur le harcèlement sexuel en matinée, au dîner collectif dans l’Agora, à la manifestation qui y fera suite et à l’Assemblée publique uqamienne contre la dérive autoritaire de l’UQAM en après-midi;**

**Que l’AEESPC-CIRI soit en grève lors de cette journée à l’exception du cours Sociologie du droit (SOC-6204) afin de maximiser la participation à la conférence sur le harcèlement**

sexuel en milieu universitaire;

**Que l'AEESPC-CIRI procède à l'envoi d'un courriel d'information dès ce soir à ses membres."**

**PAR:**

**"Que l'AEESPC-CIRI soit en grève le 21-22-23-24-25 novembre prochain**

Que les revendications de cette grève soient:

- Contre la répression politique à l'UQAM sous toutes ses formes;
- Contre le comité de discipline et son processus d'expulsions injustes;
- En soutien aux personnes arrêtées le 8 avril 2015 à l'intérieur de l'UQAM dont le procès commence le 21 novembre.

**Que l'AEESPC-CIRI invite ses membres à participer aux activités de grèves, c'est-à-dire: la conférence sur le harcèlement sexuel en matinée, au dîner collectif dans l'Agora, à la manifestation qui y fera suite et à l'Assemblée publique uqamienne contre la dérive autoritaire de l'UQAM en après-midi;**

**Que l'AEESPC-CIRI fasse exception du cours Sociologie du droit (SOC-6204) afin de maximiser la participation à la conférence sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire ;**

**Que l'AEESPC-CIRI procède à l'envoi d'un courriel d'information dès ce soir à ses membres."**

- Demande de question préalable

*Appuyée*

*Rejetée, retour à l'amendement*

- Demande de question préalable sur l'amendement

*Appuyée*

*Adoptée à forte majorité*

- Vote à la question préalable

*Appuyée*

*Rejeté à majorité*

**-Retour sur la principale :**

**“Que l’AEESPC-CIRI soit en grève le 21 novembre prochain**

Que les revendications de cette grève soient:

- Contre la répression politique à l’UQAM sous toutes ses formes;
- Contre le comité de discipline et son processus d’expulsions injustes;
- En soutien aux personnes arrêtées le 8 avril 2015 à l’intérieur de l’UQAM dont le procès commence le 21 novembre.

**Que l’AEESPC-CIRI invite ses membres à participer aux activités de grèves, c’est-à-dire: la conférence sur le harcèlement sexuel en matinée, au dîner collectif dans l’Agora, à la manifestation qui y fera suite et à l’Assemblée publique uqamienne contre la dérive autoritaire de l’UQAM en après-midi;**

**Que l’AEESPC-CIRI soit en grève lors de cette journée à l’exception du cours Sociologie du droit (SOC-6204) afin de maximiser la participation à la conférence sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire;**

**Que l’AEESPC-CIRI procède à l’envoi d’un courriel d’information dès ce soir à ses membres.”**

*Adoptée à majorité claire*

- Proposition d’amendement: Ajouter à la principale

**“Que l’AEESPC-CIRI soit en grève le 24-25 novembre**

Que les revendications de cette grève soient:

- Contre la répression politique à l’UQAM sous toutes ses formes;
- Contre le comité de discipline et son processus d’expulsions injustes;
- En soutien aux personnes arrêtées le 8 avril 2015 à l’intérieur de l’UQAM dont le procès commence le 21 novembre.

**Que l’AEESPC-CIRI invite ses membres à participer aux activités de grèves, c’est-à-dire: la conférence sur le harcèlement sexuel en matinée, au dîner collectif dans l’Agora, à la manifestation qui y fera suite et à l’Assemblée publique uqamienne contre la dérive autoritaire de l’UQAM en après-midi;**

**Que l’AEESPC-CIRI fasse exception du cours Sociologie du droit (SOC-6204) afin de maximiser la participation à la conférence sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire**

;

**Que l'AEESPC-CIRI procède à l'envoi d'un courriel d'information dès ce soir à ses membres."**

-Proposition de mise sur table de l'amendement

*Appuyée*

*Adopté à majorité claire*

- Proposition de ramener la proposition mise sur table

*Appuyée*

*AU*

- Proposition de biffer le 24 dans la proposition d'amendement (être en grève le 24-25 novembre)

*Appuyée*

*Adopté à majorité*

**-Retour sur la principale :**

**"Que l'AEESPC-CIRI soit en grève le 25 novembre**

Que les revendications de cette grève soient:

- Contre la répression politique à l'UQAM sous toutes ses formes;
- Contre le comité de discipline et son processus d'expulsions injustes;
- En soutien aux personnes arrêtées le 8 avril 2015 à l'intérieur de l'UQAM dont le procès commence le 21 novembre.

**Que l'AEESPC-CIRI invite ses membres à participer aux activités de grèves, c'est-à-dire: la conférence sur le harcèlement sexuel en matinée, au dîner collectif dans l'Agora, à la manifestation qui y fera suite et à l'Assemblée publique uqamienne contre la dérive autoritaire de l'UQAM en après-midi;**

**Que l'AEESPC-CIRI fasse exception du cours Sociologie du droit (SOC-6204) afin de maximiser la participation à la conférence sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire**

;

**Que l'AEESPC-CIRI procède à l'envoi d'un courriel d'information dès ce soir à ses membres."**

*Appuyée*

*Adoptée à majorité*

2.2. Proposition amenée:

"Considérant qu'il a été discuté lors d'une rencontre élargie entre professeur-e-s et étudiant-e-s le 1er novembre dernier de favoriser les ponts de communication entre nos instances;

**Que l'AEESPC-CIRI permettent aux professeur-e-s d'avoir un-e représentant-e dans nos assemblées générales étudiantes et qu'il y ait un point « affaires professorales » lorsqu'ils ou elles est présent-e."**

*Appuyée*

- Proposition d'amendement: Reformuler la proposition pour :

"Que lorsque les professeur-e-s en font la demande, un point "affaires professorales" soit ajouté à l'ordre du jour de l'assemblée générale et qu'un-e professeur-e soit invité à prendre la parole lors de ce point."

*Appuyée*

*AU*

- Retour sur la principale tel qu'amendé:

"Que lorsque les professeur-e-s en font la demande, un point "affaires professorales" soit ajouté à l'ordre du jour de l'assemblée générale et qu'un-e professeur-e soit invité à prendre la parole lors de ce point."

*AU*

2.3. Proposition amenée:

**"Que l'AEESPC-CIRI tiennent, au début de la session d'hiver 2017, une assemblée générale de grève si les conditions suivantes ne sont pas réunies :**

- **Retrait symbolique par l'UQÀM des expulsions politiques par des excuses publiques**
- **Moratoire sur le comité de discipline en vue de le réformer**
- **Promesse de cesser de toute forme de profilage politique de la part de l'UQÀM**

- Désinvestissement significatif dans les services de sécurités.”

*Appuyée*

*Adopté à majorité*

2.4. Proposition amenée:

**“Que l’AEESPC-CIRI, fasse, conjointement avec l’AEEAS, une présentation sur les expulsions politiques, la dérive autoritaire de l’UQÀM et le comité de discipline devant l’assemblée départementale de sociologie en invitant Samuel Cossette et/ou Nadia Lafrenière, délégué-e-s étudiant-e-s siégeant au C.A. de l’UQÀM ayant une très raffiné-e-s compréhension de l’enjeu.”**

*Appuyée*

*AU*

2.5. Dépot d’avis de motion :

1. “Considérant que les assemblées générales à quorum moral minent l’inclusivité et la représentativité de l’AEESPC-CIRI.

**Que l’on remplace l’article 11.6 de la charte de l’AEESPC-UQAM par l’article suivant :**

*Le quorum pour la tenue de toute assemblée générale est de 5% des membres de l’association.”*

2. “Considérant que la grève a un impact important sur la vie des étudiantes et des étudiants et que conséquemment, devrait se faire avec un bon nombre de personnes.

- Considérant qu’une journée de grève peut contribuer à l’élargissement d’un mouvement.

**Que l’on ajoute un point c) à l’article 14.2 de la charte de l’AEESPC-UQAM. Que celui-ci se lise de la façon suivante :**

*14.2 c) Le quorum pour un vote de grève de plus d’une journée est de 8% des membres de l’association.”*

3. “**Que l’on biffe l’article 11.7, qui se lit de la façon suivante :**

*11.7 : En cas d’égalité, le président d’assemblée a le droit de vote.”*

#### 4. **“Que soit ajouté à la charte de l’AEESPC-CIRI :**

##### **Chapitre 8 : Politique de levées de cours**

###### Article 42 : Levés de cours

###### Préambule

42.1 : Les levées de cours sont considérées comme un outil permettant la tenu d’assemblées générales avec quorum satisfaisant. En tant qu’outil, la plage horaire commune ne saurait suffir puisqu’elle est hors des heures normales de cours et que les membres de l’associations peuvent y prévoir des activités hebdomadaires qui les empêcheraient de participer aux assemblées générales.

###### Période

42.2 : Les levées de cours se font dans les périodes de cours de l’après-midi ou du soir. Pas plus d’une levées de cours par session peut s’effectuer par période de cours.

###### Quorum

42.3 : L’assemblée générale peut voter une levée de cours avec un quorum de 3 %.

###### Pouvoir de l’exécutif

42.4 : Le conseil exécutif peut décréter, lors de la convocations d’assemblées générales, deux levées de cours par session sous réserve de l’article 42.2.”

### 3. Varia

#### 3.1. Proposition amenée:

**“Que l’AEESPC-CIRI participe et encourage la formation d’un comité Féministe composé de professeur.es et d’étudiant.e.s visant à se pencher sur les ententes d’évaluations et sur d’autres enjeux sur lesquelles ce comité voudra bien se pencher”**

*Appuyée*

*AU*

#### 3.2. Proposition amenée:

**“Que l’AEESPC-CIRI invite le département de sociologie à :**

**-Se positionner en faveur d’un moratoire sur le comité de discipline afin que des réflexions sérieuses sur une réforme quant à sa manière de procédé puisse se tenir.**

**-Se positionner contre toute forme de profilage politique à l’UQÀM.**

**-Se positionner en faveur d'un désinvestissement significatif dans les services de sécurité de l'UQAM**

**-Faire une sortie médiatique qui vise à faire savoir ces revendications."**

*Appuyée*

*AU*

3.3. Proposition amenée:

**"Que l'AEESPC-CIRI invite le département de sociologie à prendre une décision d'assemblée départementale quant aux délais de remise de travaux des étudiant-e-s suite aux grèves. Dans la mesure du possible et des contraintes Uqamiennes (nous pensons ici au C.A. de l'UQAM qui avait ordonné son propre délais sous peine d'échec au printemps 2015), ce délais se fait dans le respect de l'idée suivante : Si les travaux sont à remettre à la semaine Y et si V semaines de grèves ont été votés, les travaux sont à remettre à la semaine Y+V. Pour les grèves qui se terminent en fin de session ou qui perdurent au-delà d'une session, l'AEESPC-CIRI invite l'assemblée départementale à permettre aux étudiant-e-s qui en feraient la demande d'obtenir des incomplets temporaires."**

*Appuyée*

*AU*

3.4. Proposition amenée:

**"Que l'AEESPC-CIRI invite individuellement les professeur-e-s du département de sociologie à :**

- Prendre le temps de discuter des expulsions politiques dans les cours lorsque l'occasion se présente, notamment, mais non-exclusivement, suite aux tournées de classe fait par des étudiant-e-s.**
- Ne pas résister d'aucune manière aux levées de cours, voir ne pas se présenter aux cours qui sont en grève en guise de solidarité. (certain-e-s professeur-e-s le font déjà)**
- Participer aux activités publiques de grèves organisées par les associations étudiantes, par exemple les manifestations interne."**

*Appuyée*

*AU*

### 3.5. Proposition amenée:

“Considérant qu’il a été discuté lors d’une rencontre élargie entre professeur-e-s et étudiant-e-s le 1er novembre dernier de favoriser les ponts de communication entre nos instances;

- Considérant qu’une telle proposition risque d’être amenée à l’assemblée départementale de sociologie suite à la rencontre du 1er novembre dernier;

- Considérant que les étudiant-e-s de cycles supérieurs de sociologie sont déjà représenté-e-s par l’AEEAS au sein de l’assemblée départementale de sociologie;

#### **Que l’AEESPC-CIRI réclame :**

- **une représentation étudiante des deux associations étudiantes au sein de l’assemblée départementale des professeur-e-s de sociologie ainsi qu’une période d’intervention dans ces assemblées.**
- **la création d’un point permanent “Affaires étudiantes” pour l’ensemble des assemblées départementales de sociologie.”**

*Appuyée*

*AU*

### 3,6.Proposition amenée:

**Levée de l’Assemblée générale**

*Appuyée*

*Au*

## 4. Fermeture